

DÉLICES ET GOUMANDISES INDUIT EN ERREUR PAR TÉLÉPHONE

DÉLICES ET GOUMANDISES, enseigne trop bien connue de la société **MERRIOS**, persiste à diffuser des messages téléphoniques interprétables à souhait.

Voici le texte entendu le 4 septembre 2024. Il est émis par un automate à partir du n° 02 70 17 38 58 :

« La pochette verte que vous avez dû recevoir en est la preuve formelle. Le montant du chèque à vous payer s'élève bien à 9 500 €. Ce courrier officiel se trouve dans une petite enveloppe blanche Délices et Gourmandises » sur laquelle il est écrit « lettre chèque ». Vous y verrez aussi au dos un tampon rouge « chèque à vous payer confirmé par huissier de justice ». Attention, sans réponse de votre part, votre dossier sera clôturé et le chèque bancaire de 9 500 € sera obligatoirement remis à une autre personne que vous. Je compte sur vous et sur la rapidité de votre réponse. A bientôt. »

Le courrier publicitaire reçu reprend ces éléments et les complète par de discrètes réserves qui doivent vous faire comprendre que ce gain de 9 500 € est hypothétique.

D'autre part, les propos tenus sont particulièrement malsains car ils brandissent la menace de remettre ce chèque à une autre personne !

Les écrits publicitaires de **DÉLICES ET GOURMANDISES** sont déjà contestables. Mais, les paroles déposées automatiquement en message vocal sont répugnantes.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)